

## BOOK REVIEW/CRITIQUE DE LIVRE

PIERRE LUCIER. *L'Université québécoise. Figures, mission, environnements*. Québec : les Presses de l'Université Laval (2006). 179 pp. 25 \$. ISBN 2-7637-8411-3.

Professeur à l'Université de Montréal, puis président du Conseil supérieur de l'éducation, plus tard du Conseil des universités, Pierre Lucier a été pendant plusieurs années sous-ministre de l'Enseignement supérieur et de la science, puis de l'Éducation, avant d'assumer les tâches et responsabilités de président de l'Université du Québec de 1996 à 2003 ; il est aujourd'hui titulaire de la Chaire Fernand-Dumopnt de l'INRS et professeur invité au Département des sciences religieuses de l'UQÀM. Si j'évoque au départ ce rare parcours qui a procuré à son auteur divers lieux d'« observation participante » des réalités analysées, c'est qu'on en trouve la marque dans *L'Université québécoise. Figures, mission, environnements* – un livre qui, reprenant les propos de conférences présentées en divers lieux et en lien avec les divers postes occupés entre 1991 et 2005, présente sans le lourd appareil critique habituel non pas des « données » ou des « resultants » de recherche, comme on dit et comme on écrit, mais les fruits d'un travail assidu, au fil des ans, de réflexion large, souvent audacieuse, toujours critique. Comme le faisait observer il y a plus de vingt ans le sociologue Pierre Bourdieu, dans l'introduction à son analyse de l'université française (*Homo Academicus*, 1984), il est des réalités dans tout champ social qui ne sont perceptibles que de l'intérieur; il en est d'autres, ou parfois les mêmes, mais alors vues sous un autre angle, qui n'apparaissent qu'au regard de l'étranger. Il faudrait donc, pour avoir une vision du champ qui ne soit pas trop tronquée, partielle et donc partielle, pour avoir la chance ensuite de comprendre ce qui s'y passe, réconcilier les deux regards de l'acteur et de l'observateur. Tâche impossible. Mais Pierre Lucier, toujours acteur s'agissant des universités québécoises, l'a été à divers titres, parfois de l'intérieur, et alors comme professeur, puis comme administrateur, parfois de l'extérieur. D'où la richesse des propos tenus.

Malgré la diversité des sujets discutés – en pas moins de dix-huit chapitres –, le livre porte la marque d'une profonde continuité. Mieux sans doute : d'une rigoureuse cohérence faisant place aux tensions, mais levant les oppositions faciles et finalement factices. Les chapitres qui m'ont paru les plus riches, compte tenu des débats qui ont cours aujourd'hui, sont ceux qui traitent et

discutent du *statut de service public* des universités québécoises, ainsi que des défis et des exigences qui en découlent (ch. 2), de la *mission essentiellement éducative* des universités (ch. 6), de *l'évaluation de la qualité* et de *l'imputabilité* (ch. 14 et 15).

Au cœur de ce livre bien documenté, mais sans prétention, la présentation de la mission des universités comme *essentiellement éducative* hier (depuis les origines des universités de Bologne, Paris, Montpellier...) et aujourd'hui encore – aujourd'hui comme hier, bien qu'autrement qu'hier. La recherche y a sa place, aujourd'hui autrement qu'hier, et il n'y a certes pas lieu de déprécier ce qui a cours actuellement dans les universités en recherche. Mais ce qui fait la spécificité de la recherche dans les universités, par rapport à ce qui prend place ailleurs, c'est son lien avec la formation, son orientation vers la formation. Cela, pourrait-on dire, exige, fonde et fait en quelque sorte son *statut de service public*.

« Au bout du compte, écrit Lucier, on peut penser que l'impasse se crée peut-être dans la manière même de camper la mission universitaire quand on y distingue, jusqu'à en faire deux missions, l'enseignement et la recherche. Une fois l'enseignement et la recherche ainsi conceptuellement dissociés, c'est généralement en vain qu'on essaie ensuite de les réconcilier ou d'en doser la combinaison. Il faut plutôt, et dès le départ, identifier l'axe central et intégrateur de la mission de l'université, qui est celui de la formation. C'est probablement la seule façon de ne pas retomber dans les dichotomies stériles couramment véhiculées... » (p. 77) qui conduisent à créer dans les faits deux classes de professeurs (les chercheurs subventionnés et les autres) et même deux classes d'universités (les universités de recherche, les « grandes universités », et les autres.

C'est encore en regard de cette mission qu'on peut et doit procéder à *l'évaluation de la qualité* des universités et de leur action à travers leurs activités, en refusant l'enfermement dans des indicateurs – le plus souvent quantitatifs – finalement trompeurs et qui conduisent à classer les universités, comme suggéré plus haut, en fonction de l'importance des sommes consenties à la recherche dans les subventions accordées et sans tenir compte de la qualité des compétences acquises ou développées grâce aux enseignements dispensés et aux formations. C'est toujours en vertu et en regard de cette même mission que les universités et les *pouvoirs publics* (cela est rarement dit, et peut-être jamais aussi clairement) ont un devoir d'imputabilité : devoir de rendre compte de la qualité de ce qui est accompli grâce à l'autonomie consentie depuis l'origine aux institutions universitaires et grâce à la reconnaissance et au respect de la liberté universitaire ou liberté des universitaires – autonomie institutionnelle et liberté des professeurs dans leurs travaux de recherche et dans leurs enseignements, qu'il faut placer aussi sous le signe du devoir et de la responsabilité, et non seulement des droits et privilèges.

Un (petit) livre qui donne à penser. Et à repenser.

GUY BOURGEOULT, *Université de Montréal*